

**Assemblée Générale
de la Communauté de Communes
du Pays d'Huriel
lundi 19 octobre 2009**

Délégués présents : Mesdames et Messieurs MASSY J., MARTIN P., LEROUX F, GUILLAUMIN M., BRAUD D., RONDIER D., TABUTIN M., DENIZOT B., JOULAUD C., FANTINET R., BOURICAT G., ABRANOWITCH S., RENAUDET L., BOURDUT C., CASTELLANI E., PENAUD JP. LHOPIEAU A., MAUGENEST G., COFFIN D., COLIN T., DUMONTET B., DESAGES H., MERVAUX M.P., DUBREUIL JC., AUBERGER M., MILLOT G., PIVARD E., MOREL M.T., CHAILLOUX D., BOUCHAUVEAU M., PETIT E., DUMONTET J.M., MALLET B.
Délégués excusés : MARTIN G., PORTIER P., PIGEON A., PHILIPPON A., BULCOURT C.,

L'ordre du jour sera le suivant :

- ✓ Réalisation de l'emprunt pour le tracteur et la faucheuse
- ✓ Points sur les dossiers en cours : siège social, site de la gare, maison de Viplaix, Zone d'Activités d'Huriel et de La Chapelaude
- ✓ Premiers résultats de l'étude sur les besoins des personnes âgées
- ✓ Site Internet
- ✓ Point sur les travaux de la Commission agricole
- ✓ Communication
- ✓ Questions diverses

Présentation du site Internet

Le site Internet de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel est aujourd'hui en ligne et il est consultable à l'adresse suivante : cc-pays-huriel.com. Clémentine BECAUD, stagiaire à la Com. Com. a travaillé pendant 2 mois à sa constitution qui est présentée à l'Assemblée Générale.

Le Président rappelle qu'un lien peut être établi avec les sites de toutes les communes du territoire. Ce site fait référence à toutes les compétences de la Com. Com. et il sera régulièrement mis à jour par Véronique TISSIER.

Emprunt pour l'acquisition du nouveau tracteur et de la faucheuse de la Com. Com.

Le Président présente les différentes propositions reçues du Crédit Agricole, de la Caisse d'Epargne et de la Banque Populaire pour un emprunt de 40 000 €.

Le Conseil Communautaire décide de retenir la proposition de la Caisse d'Epargne avec un emprunt sur 6 ans avec un taux d'intérêt de 2,85 % et une échéance trimestrielle de 1 819,14 €.

Point sur les dossiers en cours

✓ Siège de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel

Aujourd'hui, le chantier tourne avec seulement 2 personnes, le groupe étant renouvelé qu'au 1^{er} novembre.

Le bilan financier est le suivant :

- montant budgétisé :	339 500 €
- acquisition :	120 000 €
- Dépenses en travaux à ce jour :	114 000 €
- Subvention :	72 000 €

✓ Site de la gare

La société BATIM a déjà monté la partie métallique du hangar. Prochainement, vont démarrer les travaux sur l'ancienne gare.

✓ Maison de Viplaix

Les travaux se poursuivent avec des réserves faites afin de pouvoir adapter la maison à une autre fonction que celle prévue initialement. En effet, le projet consiste à installer un artisan ou une profession libérale en rez de chaussée avec l'appartement à l'étage.

Dans l'hypothèse où aucun artisan ne serait détecté, des modifications relativement légères pourraient être apportées afin d'implanter sur ce site 2, voire 3 appartements.

Récemment, la micro station d'épuration a été posée. Elle devrait, selon les affirmations de l'entrepreneur, recevoir une homologation d'ici 3 mois.

✓ Maison de Saint Palais

Lors d'un récent rendez vous devant le gîte en présence des élus de Saint Palais, de l'exploitant du café, du Président et de Monsieur J. MASSY, il a été convenu de "privatiser" un coin de la cour afin d'avoir un accès délimité au gîte.

✓ Zone d'activités d'Huriel

La Communauté de Communes du Pays d'Huriel est toujours dans l'attente de la signature de la vente des nouveaux terrains situés à l'arrière de la zone actuelle. Le décès récent de l'une des propriétaires explique les retards actuels.

✓ Zone d'activités de La Chapelaude

La Communauté de Communes du Pays d'Huriel a enfin obtenu le récépissé du dépôt de dossier de déclaration donnant accord pour le commencement des travaux de la ZAC de Souvol.

Le cabinet BGN ayant été retenu au début de l'année 2009 pour assurer la maîtrise d'œuvre des travaux, la consultation des entreprises devrait démarrer prochainement.

Résultat de l'enquête auprès des personnes âgées

(voir document joint)

Point sur les travaux de la commission agricole

Monsieur BRAUD fait un compte rendu de la réunion qui s'est tenue à Huriel avec les membres de la commission agricole et Monsieur SORIANO, du Comité d'Expansion Economique de l'Allier. Il apparaît nécessaire dans un premier temps :

- de vérifier qu'il existe un consensus sur le projet de la part des membres de la commission agricole,
- de s'interroger sur la notion de la qualité des produits et sur la définition d'un cahier des charges,
- d'identifier un groupe de pilotage du projet,
- de définir les partenariats

Une prochaine réunion est prévue le 6 novembre 2009.

Vente de la maison d'Huriel

Madame et Monsieur PAVALY ont informé les services de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel qu'ils seraient prêts à racheter la maison de la rue du Pressoir au mois de novembre.

Le Conseil Communautaire décide donc de leur revendre le bien pour un montant de 103 000 € correspondant au prix d'achat auquel s'additionnent les frais de notaire.

Le Président fait part par ailleurs des projets de la famille PAVALY mais aussi des responsables de l'association STUDIO CHIC qui viennent d'acheter une maison à Huriel. Ils s'articulent autour de plusieurs axes :

- dans la maison Pavaly :
 - o ouverture d'une auberge bio essentiellement le dimanche
 - o installation de chambres d'hôtes au 2^{ème} étage
 - o mise en place d'un atelier de confection de marionnettes
 - o création d'un lieu de représentations et de spectacles dans la grange
 - o installation d'un atelier de sculpture bois ouvert partiellement au public dans l'appentis
- dans le même temps, l'association Studio Chic souhaite créer un studio audiovisuel et un studio d'enregistrement

Côté animations, des expositions temporaires et des vitrines éphémères sont prévues.

A plus long terme, ce groupe souhaite travailler sur l'aménagement d'une zone écologique à Neuf Eglise, propriété de l'architecte Monsieur TRONCHE, avec un projet de ferme pédagogique et un site d'hébergements en éco cabane, un parc d'exposition d'oeuvres land arts.

Le Président explique que l'ensemble de ces projets culturels privés mais aussi ceux de la Commune et de la Communauté de Communes en matière d'artisanat d'art pourraient bénéficier de fonds spécifiques dans le cadre d'un dispositif dénommé "pôle d'excellence rural".

Un nouvel appel à projet déclenché par l'Etat devrait voir le jour avant la fin de l'année.

ZDE

Le Président fait lecture d'un courrier de l'association Chazemais Environnement qui dénonce un délit de collusion entre la société ENVIREN chargée de l'étude ZDE et le promoteur VOLKSWIND. Le Président de l'association demande l'invalidation de l'étude.

Le Conseil Communautaire décide de ne pas donner suite à cette demande considérant qu'aucune irrégularité n'a été commise dans la procédure d'appel d'offre.

Cours d'informatique et de langue au Relais Services Publics

Des fonds LEADER viennent d'être accordés à la Communauté de Communes pour la mise en place de sessions de cours de langue anglaise et française et de cours d'informatique.

Les premiers seront destinés aux acteurs touristiques du territoire et aux anglais nouvellement installés. Les cours d'informatique seront ouverts à toutes les personnes désirant découvrir l'outil informatique et Internet.

Le Conseil Communautaire décide de solliciter une participation financière des stagiaires à hauteur de 80 € pour les sessions de 40 heures de cours de langue et de 20 € pour les sessions de 10 heures de cours d'informatique.

USEP

Le Président explique qu'il a été saisi d'une demande de subvention du Réseau Rural d'Education pour le financement de l'affiliation des élèves à l'Union Sportive de l'Enseignement Public. Il relate le bilan des actions réalisées en 2008-2009 qui ont concerné 2 classes à Huriel, 3 classes à Saint Martinien et 2 classes à Treignat.

Le Conseil Communautaire accepte de verser une subvention de 377,85 € au RRE pour cette opération.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. La prochaine Assemblée Générale aura lieu le lundi 30 novembre 2009 à 17 H 30 à Archignat.